



68^e session de l'Assemblée générale

Première Commission

Débat général **General debate**

New York, le 7 octobre 2013

S.E. M. Urs Schmid
Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

Je tiens en tout premier lieu à m'associer aux délégations qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre accession à la présidence de cette commission. Soyez assuré du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre tâche.

Monsieur le Président,

La 68^e session de l'Assemblée générale entame ses travaux dans un contexte marqué par le conflit en Syrie. La Mission d'enquête des Nations unies concernant les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne a confirmé que des armes chimiques avaient bien été utilisées sur une relativement grande échelle. Cet acte constitue une violation grave du droit international humanitaire que la Suisse condamne avec la plus grande fermeté. Il est essentiel de prévenir de nouvelles exactions et d'empêcher que les crimes graves restent impunis, quels qu'en soient les auteurs présumés.

La Suisse considère que l'adhésion de la Syrie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CAC) est une avancée importante et prometteuse sur la voie de l'universalisation de cet instrument. Nous saluons la résolution 2118 du Conseil de sécurité et la décision sur la destruction de l'arsenal chimique Syrien prise par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, et appelons à la prompte mise en œuvre des mesures arrêtées. La Suisse continuera de s'engager activement et de

soutenir des actions concrètes pour mettre fin au conflit syrien et assurer le respect du droit international.

Dans ce contexte, la Suisse est aussi profondément préoccupée par l'utilisation d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel en Syrie. Il est essentiel que toutes les parties au conflit respectent toutes les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, en particulier l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population civile ainsi que les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités.

Monsieur le Président,

L'année 2013 a été marquée par la conclusion du Traité sur le commerce des armes (TCA). Adopté par l'Assemblée générale à une très large majorité, cet instrument représente une importante réussite venant couronner des années d'efforts pour mieux réglementer le commerce international des armes et combler une lacune dans le système juridique international, en établissant des règles et des principes communs en la matière. Il représente une étape majeure dans la maîtrise des armements, les Etats parties s'engageant à donner un rôle majeur au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme en matière d'autorisation des transferts d'armes. Enfin, et ce n'est pas négligeable, ce traité favorisera la paix, la sécurité et la stabilité et réduira la souffrance humaine.

L'adoption du TCA a ouvert un nouveau chapitre de la réglementation du commerce international des armes. Il est essentiel à présent que le traité entre rapidement en vigueur. La Suisse est l'un des 122 Etats ayant signé le traité à ce jour et a déjà lancé le processus de ratification. Nous appelons tous les Etats qui n'ont pas encore signé ce traité à franchir ce pas important.

Pour réaliser les objectifs du traité, il sera essentiel d'appliquer fidèlement et efficacement ses dispositions. La Suisse a préparé un modèle de déclaration interprétative relatif à certaines dispositions du traité et nous saluerions la possibilité d'examiner ces questions plus à fond avec les parties intéressées.

L'appui institutionnel au traité jouera également un rôle essentiel dans sa mise en œuvre. La première Réunion des Etats parties aura la prérogative de décider de la structure du futur secrétariat. Quelles que soient sa forme définitive, ses responsabilités et sa configuration, la Suisse est convaincue que son implantation à Genève apporterait des avantages significatifs. Genève bénéficie en effet de la présence d'un réseau unique d'offices des Nations Unies, d'autres organisations internationales, de représentations nationales, d'ONG et d'institutions universitaires possédant une grande expertise des questions relatives à la sécurité, au désarmement, aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et au commerce. Nous avons la conviction que cette proximité, conjuguée à l'esprit de Genève – qui est synonyme de paix, de coopération et d'innovation –, contribuerait au succès de la mise en œuvre du TCA. Le projet « ATT Network » récemment lancé, un projet conduit par des ONG et implanté à

Genève avec pour objectif coordonner les activités liées à la promotion du traité et à sa mise en œuvre, souligne le rôle que joue Genève dans la promotion de cet instrument.

Monsieur le Président,

L'adoption du TCA, après des années d'efforts systématiques déployés au sein du système de l'ONU par les Etats et la société civile, doit être une source d'inspiration pour les progrès ô combien nécessaires dans le domaine du désarmement nucléaire et de la non-prolifération nucléaires.

Prévenir la prolifération des armes nucléaires et parvenir à un monde exempt de telles armes demeurent des objectifs que la communauté internationale doit poursuivre avec fermeté et détermination. Les efforts récents ont souligné que l'emploi d'armes nucléaires aurait des effets dévastateurs immédiats et à long terme, auxquels il ne serait pas possible de remédier efficacement. De telles conséquences humanitaires seraient inacceptables. Nous nous félicitons que la conférence qui s'est tenue à Oslo en mars dernier a permis à la communauté internationale d'approfondir sa compréhension de ces effets. La conférence de suivi qui aura lieu à Mexico l'année prochaine offrira l'occasion de mener plus avant la réflexion.

Il ressort clairement de ces débats que les armes nucléaires constituent une menace pour la sécurité des Etats et pour la sécurité humaine. Ces discussions ont également souligné que toute nouvelle prolifération des armes nucléaires compromettrait non seulement l'objectif du « Global Zero », soit l'élimination complète des armes nucléaires, mais aussi la paix et la sécurité internationale. Dans ce contexte, nous demeurons convaincus de la nécessité de redoubler d'efforts et d'entreprendre des actions concrètes dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Si le désarmement et la non-prolifération nucléaires constituent un impératif, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) reste la pierre angulaire des efforts communs déployés dans ce domaine. Il faut donc donner priorité à la pleine mise en œuvre des résultats de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et de celles qui l'ont précédée, notamment en vue d'assurer le succès de la conférence d'examen de 2015. Cependant, la 2^e session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2015, qui s'est tenue cette année, a montré qu'il subsiste de nombreux défis de taille en ce qui concerne la mise en œuvre des résultats de la Conférence d'examen de 2010. Tous les Etats parties ont un intérêt commun à aller résolument de l'avant dans les mois qui viennent et à préserver la crédibilité du TNP.

Relever les défis du désarmement et de la non-prolifération nucléaires relève de la responsabilité partagée de tous les Etats. La communauté internationale tout entière devrait s'employer fermement à mettre en œuvre les engagements contractés en matière de non-prolifération et à assurer leur respect. Le même effort collectif est nécessaire dans le domaine du désarmement nucléaire. Les

Etats non dotés de l'arme nucléaire ont un rôle à jouer pour promouvoir et faire progresser le désarmement nucléaire. Pour leur part, les Etats dotés ont une responsabilité particulière à assumer dans ce domaine. Il est essentiel qu'ils accélèrent leurs efforts de désarmement nucléaire pour assurer la viabilité à long terme du régime de non-prolifération.

Enfin, nous saluons les efforts récents pour trouver des moyens novateurs de remédier à la paralysie du mécanisme de désarmement de l'ONU, qui empêche de faire progresser la cause du désarmement nucléaire. En particulier, nous nous félicitons des résultats positifs obtenus par le groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. S'appuyant sur des échanges interactifs et constructifs, ce groupe a pu élaborer un certain nombre de propositions. Nous sommes convaincus que l'approfondissement et le développement de certaines d'entre elles apporteront une valeur ajoutée et qu'un tel exercice pourrait compléter et renforcer d'autres efforts entrepris dans le domaine du désarmement nucléaire.

Monsieur le Président,

La Suisse demeure préoccupée par les blocages persistants que connaissent les différents forums du mécanisme de désarmement de l'ONU. Cette réalité concerne surtout la Conférence du désarmement (CD).

Nous regrettons que la CD ait, cette année encore, échoué à amorcer des négociations, en dépit des efforts intenses consentis et propositions formulées par plusieurs des présidences de la Conférence. Dans le même temps, nous nous félicitons de l'approfondissement du débat sur la revitalisation au cours des débats cette année. Plusieurs propositions ont été faites pour dépasser les blocages actuels et la CD a commencé à les examiner. L'établissement d'un groupe de travail informel chargé d'établir un programme de travail constitue une initiative prometteuse et démontre la volonté des membres de la CD de sortir de l'impasse. Dans ce contexte, nous encourageons la CD à donner suite à la proposition visant à mettre en place un organe subsidiaire chargé d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement en analysant ses méthodes de travail.

Nous espérons que ces efforts seront poursuivis et qu'ils porteront leurs fruits en termes de revitalisation du mécanisme de désarmement. L'Assemblée générale de l'ONU a insisté à diverses reprises sur le prix qu'elle attache à la revitalisation des travaux de la CD, et il est important qu'elle reste pleinement saisie de cette question. Pour notre part, nous restons convaincus qu'il est essentiel que la communauté internationale dispose d'une CD opérationnelle pour relever efficacement les défis liés à la sécurité internationale et au désarmement. Nous pensons également qu'il demeure primordial de maintenir la présence de la communauté du désarmement à Genève autour de la CD. La Suisse continuera de suivre activement cette question et d'œuvrer à la revitalisation du mécanisme de désarmement de l'ONU.

Mr. Chair,

Let me join previous delegations in congratulating you for assuming the Chairmanship of this Committee and assure you of the full support and cooperation of my delegation in the fulfillment of your task.

Mr. Chair,

The 68th session of the General Assembly is taking up its work against the backdrop of the conflict in Syria. The United Nations Mission to Investigate Allegations of the Use of Chemical Weapons in the Syrian Arab Republic has confirmed that chemical weapons have been used on a relatively large scale. This constitutes a serious violation of international humanitarian law. Switzerland condemns this violation in the strongest terms. It is vital to prevent any further such violations and not to allow serious crimes to go unpunished, regardless of the alleged perpetrator.

Switzerland considers the accession of Syria to the Chemical Weapons Convention (CWC) as a positive development and an important step towards the universality of this instrument. We welcome UN Security Council Resolution 2118 and the decision by the Executive Council of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) on the destruction of the Syrian chemical weapons stockpiles, and call for the swift implementation of the measures agreed upon. Switzerland will continue to be actively involved and supports concrete action towards ending the Syrian conflict and ensuring respect for international law.

In this context, Switzerland is also deeply concerned about the use of cluster munitions and antipersonnel landmines in Syria. It is essential that all parties to the conflict abide by all their obligations under international law, particularly the obligation to take all necessary measures to protect the civilian population as well as persons who are not or no longer participating in hostilities.

Mr. Chair,

The year 2013 has been marked by the conclusion of the Arms Trade Treaty (ATT). Its adoption by the General Assembly by an overwhelming majority constitutes a significant achievement as it crowns years of efforts to better regulate the international trade in armaments and fills a gap in the international legal system by establishing common rules and principles in this area. It represents a landmark in arms control as States Parties undertake to give a prominent role to international humanitarian law and human rights law when authorizing arms transfers. Last but not least, the Treaty will foster peace, security as well as stability and will reduce human suffering.

With the adoption of the ATT, a new chapter of regulating the international trade in armaments has begun. It is now crucial that the treaty rapidly enters into force. Switzerland is among the 122 States that have signed the treaty to date and it has already initiated the ratification process. We call on all States that have not yet signed the treaty to take this important step.

To achieve the goals of the treaty, the faithful and effective implementation of its provisions will be pivotal. Switzerland has prepared a model interpretative declaration on certain provisions and we would welcome the opportunity to explore such questions further with interested parties.

The institutional support to the treaty will also play an essential role in its implementation. The First Meeting of States Parties will have the prerogative to decide on the structure of the future Secretariat. Regardless of its final form, responsibilities and configuration, Switzerland is convinced that establishing it in Geneva would yield significant benefits. Geneva provides an unrivalled network of United Nations offices, other international organizations, national representations, NGOs and academic institutions with much expertise in security, disarmament, human rights, humanitarian issues, and trade matters. We are convinced that this, together with the spirit of Geneva – which stands for peace, cooperation and innovation – would contribute to a successful implementation of the ATT. The recently launched ATT network, an NGO-led project anchored in Geneva to coordinate activities related to the promotion of the Treaty and its implementation, underscores the role of Geneva in taking this instrument forward.

Mr. Chair,

The adoption of the ATT after years of systematic efforts in the UN system by States and civil society must be a source of inspiration for the much needed progress in the area of nuclear disarmament and non-proliferation.

Preventing the proliferation of nuclear weapons and achieving a world free of such arms remain objectives that the international community must pursue with resolution and determination. Recent efforts have underlined that the use of nuclear weapons would have devastating immediate and long-term effects that could not be effectively addressed. Such humanitarian consequences would be unacceptable. We welcome that the conference held in Oslo in March this year enabled the international community to deepen its understanding on this matter. The follow-up conference in Mexico next year will provide the opportunity to explore this issue further.

The results of these deliberations confirm that nuclear weapons constitute a threat to State security as well as human security. These deliberations have also underlined that any further proliferation of nuclear weapons would not only undermine the objective of “global zero” but also constitute a threat to

peace and international security. In this context, we remain convinced of the need for greater efforts and concrete actions in the field of nuclear disarmament and non-proliferation.

If nuclear disarmament and non-proliferation represent an imperative, the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT) remains the cornerstone of joint endeavours in this area. Implementing fully the outcome of the 2010 and previous NPT Review Conferences must therefore be a priority, particularly with a view to a successful Review Conference in 2015. However, the 2nd session of the Preparatory Committee for the 2015 Review Conference of the NPT held earlier this year indicated that numerous and significant challenges remain with regard to the implementation of the outcome of the 2010 Review Conference. All States parties share the interest of moving resolutely forward in the in the coming months and of preserving the credibility of the NPT.

Meeting the challenges to nuclear disarmament and non-proliferation is a shared responsibility of all States. The international community as a whole should stand firm in implementing and ensuring compliance with the non-proliferation commitments. The same collective effort is needed in nuclear disarmament. Non-nuclear-weapon States have a role in promoting and advancing nuclear disarmament. For their part, nuclear-weapon States bear a special responsibility in this area. For the long-term sustainability of the non-proliferation regime, it is crucial that they accelerate significantly their nuclear disarmament efforts.

Finally, we welcome recent efforts to find innovative ways to address challenges posed by the paralysis affecting the UN disarmament machinery in moving the nuclear disarmament agenda forward. In particular, we welcome the positive outcome of the Open-ended Working Group on Taking Forward Multilateral Nuclear Disarmament Negotiations. Building on constructive and interactive exchanges, the group was able to develop a number of proposals. We are convinced that further and deeper explorations of some of the proposals made would bring additional value and can complement and reinforce other efforts under way in the area of nuclear disarmament.

Mr. Chair,

Switzerland remains concerned by the protracted deadlocks affecting the different fora of the UN disarmament machinery. This applies first and foremost to the Conference on Disarmament (CD).

We regret that the CD has again failed this year to start negotiations notwithstanding intensive efforts and proposals submitted by several of the CD presidencies. At the same time, we welcome the furthering of the revitalization debate at the CD in 2013. Several proposals were made to overcome the current deadlock and the CD has started exploring them. The establishment of the Informal Working Group mandated to produce a programme of work constitutes an interesting development and demonstrates the willingness of CD members to address the ongoing stalemate. In this context, we

encourage the CD to also act on the proposal to establish a subsidiary organ to improve its effective functioning by looking at its methods of work.

We do hope that these efforts will be furthered and that they will yield positive results in terms of the revitalization of the disarmament machinery. The UN General Assembly has stressed on several occasions the significance it attaches to revitalizing the work of the CD and it is important that it remains fully seized of this matter. For our part, we remain convinced that a functional CD is fundamental for the international community to address effectively international security and disarmament related challenges. We also believe that it remains crucial to preserve the disarmament community established in Geneva around the CD. Switzerland will continue to actively follow the issue and to take forward the revitalization of the UN disarmament machinery.